

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, session 2024, dans l'académie de LILLE.

Le président de l'université d'artois,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LILLE, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2024, dans l'académie de LILLE :

Monsieur HUGOT Christophe, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur GILLES Benjamin, conservateur en chef des bibliothèques, expert, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

Madame CRAPEZ LOUHAUR Kathy, ingénieure d'études hors classe, Université d'Artois, Arras.

Madame LABONNE Virginie, conservatrice des bibliothèques, Université d'Artois, Arras.

Madame LEBLOND Corinne, conservatrice des bibliothèques, Université d'Artois, Arras.

Monsieur MACHON Yannick, conservateur des bibliothèques, suppléant, Université d'Artois, Arras.

Fait à Arras , le 02/05/2024



Le Président de l'Université d'Artois

Pasquale MAMMONE